



Vraie de nature et de cœur

Dear Fellow-Citizens,

GREAT NEWS! On February 24th, we finally received confirmation of a long-awaited grant in the amount of \$1,515,107 to repair and repave North Rd. between Hopps and Route 112. The project, which is estimated at \$2,308,975, will be completed this year. So good things *do* come to those who wait!

There are still many dossiers under development. High-speed internet - an undertaking piloted by a private sector firm, not the Municipality - is progressing, not as fast as we might wish yet no slower than many of the other projects announced by the Quebec and Canadian governments back in December 2017.

About short-term rentals. The Quebec government tabled a bill in January that would allow the owner of any « primary residence » to offer it as a short-term rental, regardless of municipal regulations for zoning and permitted uses. A great many Quebec municipalities have registered their opposition, and our municipal associations are urging the government to review its position. At press time, we are awaiting the outcome to determine what our next step should be and the amendments to be made to our by-laws to comply with the provincial law.

The project to municipalize roads in the Four Seasons Development is progressing. The engineering firm has completed the site study and the Committee is set to meet in the near future.

All of Quebec was saddened to learn of Mr. Roger Nicolet's passing, on January 18th, at the age of 88. Mayor of Austin, Warden of the MRC and President of the Union of regional and local municipalities of Quebec (now the FQM), Mr. Nicolet leaves behind the memory of a man who was highly dedicated to municipal affairs and deeply attached to his community. It is a privilege for me to pursue his work and, for all citizens of Austin, it is an honour to have had a person of such calibre to guide the destiny of our magnificent municipality for 33 years. We offer our most sincere condolences to the family and loved ones.

Lisette Maillé
Mayor

COVID-19 PANDEMIC: AUSTIN IN PREVENTION MODE

On March 13, a state of health emergency was declared throughout Quebec.

The Municipality of Austin cancels non-essential gatherings (community, cultural, recreational or other activities) at Town Hall until further notice in order to contribute to the fight against the coronavirus pandemic.

The municipality reiterates the importance of carefully following the guidelines and hygiene measures recommended by Quebec Public Health virus. Don't panic, but don't take things lightly either!

- Wash your hands often with soap.
- Cough or sneeze into your elbow.
- Keep a distance of at least 1 meter with other people.
- Avoid direct contact (handshakes, kisses and hugs).

People aged 70 and over are invited to stay at home. (Show solidarity and take care of the well-being of our elders!)

Services to citizens are maintained as usual. However, we seek your cooperation to reduce the risk of spreading the virus. If you need services from our personnel, call 819-843-2388 before going to Town Hall to see if your request can be processed remotely.

For more information, visit the quebec.ca/coronavirus website or use the 1-877-644-4545 hotline.

The Quebec Charter of the French Language prohibits the Municipality from systematically translating its documents and communications. (Only municipalities with an English-speaking population of over 50% are allowed to do so.) We are thus unable to provide you with more than the following excerpts of various articles. However, our fully bilingual staff will be happy to answer any questions you may have about the contents of this bulletin.

First quarter 2020 Content

Community News	2
Heritage.....	3
Highlights of the Council Sitings	4

English-speaking Grief Support Group

Grieving for a loved one? L'Envolée, a team of palliative care volunteers, is offering a free, 10-week support workshop. Meetings take place in Magog, beginning Tuesday, April 7th. Places are limited to 10 participants.

For information or to register, please call Michelle Jacques (1-514-696-5796) or Lorraine Holt (819-868-8641).

Volunteer Appreciation Cocktail

As in years past, the Municipality will host a cocktail in honour of our volunteers during National Volunteer Week, on Friday April 24th from 5 to 7 p.m. in the Community Hall. Volunteers: your invitation will be in the mail shortly!

Austin Free Library

Did you know that our little library stocks books in English? Fiction and non-fiction, children and young adult literature, and even CDs and DVDs! Located downstairs at Town Hall, the library is open during office hours.

Have books to donate? We'll gladly take them off your hands! However, because shelf space is limited, we only accept books that are recent (less than 20 years old) and in very good condition. In other words, please refrain from bringing over boxes of old books and magazines that have been exposed to mice, mould and moisture.

New Faces at Town Hall!

We are pleased to welcome two new employees:

Alexandre Rose (photo page 8) as our new Environment Inspector, replacing Marie-Élaine Lacroix

Renaud Payant-Hébert (photo page 3) who takes over as Community Development Officer, replacing Blanche Paquette

Day Camp

Registration for Austin's 2020 Summer Day Camp will take place on Saturday, May 9th from 10 a.m. to noon in the chalet at the Municipal Park. Camp staff will be on hand so bring your kids along!

For information, please write to Karen Gaudreau at info@municipalite.austin.qc.ca or call 819-843-2388.

Concerts in the Park Are Back!

Austin partners with Orford Musique again this year to bring you a series of 3 outdoor classical music concerts, followed by a picnic in the park at noon. What a wonderful opportunity for a family outing!

Circle the dates in your calendar: June 27th, August 1st and August 15th.

Paying Your Tax Bill

If your tax is bill less than \$300: It is payable in one instalment due on March 30.

If your tax bill is \$300 and up: It may be paid in 3 instalments, due on March 30, June 30 and September 30.

Methods of Payment

Through your financial institution (internet, telephone, automatic teller, counter): Bank of Montreal, CIBC, Desjardins, Laurentian Bank, National Bank, Royal Bank, Scotiabank, TD Bank. Please ensure that the 18-digit roll number printed on the detachable coupon of the tax bill matches the reference number required by your financial institution.

By mail: By cheque only (we accept postdated cheques). Please join the detachable coupons from your tax bill(s) to each cheque to ensure that your payments are credited to the right account.

At Town Hall: By debit card (preferred), cheque or in cash. Please note that we do not accept payments by credit card.

Annual Spring Cleanup

This year, the spring cleanup of the ditches and roads will take place on May 9th.

The Municipality provides the bags and gloves as well as refreshments, snacks and "door" prizes, so put a team together and register. Your neighbourhood will be sparkling clean!

To register your area, please contact Réal Dextrateur at redex819@gmail.com or call Alexandre Rose at 819-843-2388.

Reduce Greenhouse Gas Emissions by Improving the Energy Efficiency of Your Home

The Quebec Government provides financial or professional help to assist citizens who wish to improve the energy efficiency of their home, through a number of programs. Look them up at: <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/en/residential>

The Spring of Onézime and Modeste Chaput

By Serge Wagner – sergewagner@hotmail.com

On North Road, near Millington, flows a small, natural spring - a marvel of Nature! Water spurts from the ground and runs over a few metres, by gravity, down to the road. Along its short path, it creates a unique ecosystem: its flow rate, while not substantial, is constant so the water never freezes. In the days of horses and carriages, water flowed into a large trough carved into a log and the overflow drains into the ditch. Water is considered a public good. During the 1880 drought, a citizen recalls: “[here]... those who have water share it with those who don’t.”

Known as *Chappy* or *Shappie Trough*, the spring takes its name from the Chaput (through a mispronunciation) family, who owns the surrounding land. The owner of the farm is listed as Dame Onézime Grégoire-Chaput, probably because her husband Modeste is insolvent. They have come from Richelieu - where Modeste had plied many trades without success - to join the handful of poor French-Canadian families forming the core of the new Catholic mission of Saint-Luc-de-Millington.

The Chaput farm is mortgaged and remortgaged. To subsist, farmer Modeste

moonlights as a merchant and a cabinetmaker before turning his hand to repairing vehicle wheels. In 1902, the Chaputs leave this unproductive land for Magog to join relatives working in the textile industry. Later, the couple moves to Montmorency, where other relatives also work in the mills. There, Modeste dies in 1912.

The Chaput farm is subdivided. In 1951, Mayor Peter Galvin acquires it, contemplating a timber harvest. As for the spring, its renown has allowed it to survive the transition from horses to cars. Indeed, a woman relates that at the end of family car rides, her father would stop at the spring so that all could drink from its waters.

In the 1960s, the spring’s popularity experiences a resurgence as farms are subdivided into lots for cottages. As “summer camps” are often built without a well, many rely on Shappy Trough for their drinking water.

In 1982, at the initiative of Councillor Reginald Dingman, the Municipality acquires the spring from Mayor Galvin’s estate at the cost of \$3,500 “to guarantee public use,” and creates a picnic area.

In 2003, the spring is contaminated by coliforms. The Municipality tries to improve water catchment structures, then asks Quebec to fund the cost of a water treatment study. Quebec refuses, the Municipality disinfects the well time and again but the coliform problem proves persistent. In July 2004, the spring is closed and the outlet is encased in cement...but the spring soon creates a new path right around it.

For more than a century, the Chaput’s spring brought delight to its visitors. “Shappie Trough” was a gathering place for settlers and new cottagers alike, especially on weekends. Those who went there have stories to tell - like the Catholics who went to draw Easter water before dawn.

Because of its exceptional character and the role it played in the community, the site will be included in Austin’s Heritage Trail this year and its little ecosystem will be showcased in the Path of Children’s Rights.



Modeste Chaput (1844-1912)



The spring is shown on the commemorative map of Austin, 1993. (Place Pond was renamed Lac Gilbert at one point)



The spring fends off snowfalls as they try to smother it.

Acknowledgements: Grayson Westover[†], Michael Chaput, Reginald Dingman, Victor Dingman, Brian Phaneuf, Jacques St-Pierre, Géraldine Bouchard, Louise Blain, Colette Maillé, Linda Beaudoin, Kathy Lachapelle, Paul Robitaille, Karen Gaudreau, Manon Fortin, Normand Desico, Régine Millaire, Maurice Langlois, Archéotec.

Highlights of the minutes

The following highlights are given as general information. The complete minutes, available in French only, may be consulted on the Municipality's website or in print at Town Hall. In case of disparity between the minutes and the Highlights, the minutes prevail.

December 2019

- Council approved the lists of accounts paid (\$80,355.95) and accounts payable (\$1,027,214.79).
- Council authorised payment of the 2nd instalment (\$42,552.47) to Eurovia Québec Construction for the North-Millington paving project, and the appropriation of \$38,939.85 from the unallocated accumulated surplus for the final instalment payable in 2020.
- Council approved the Memphremagog Police's 2020 budget and Austin's share of the costs (\$664,082).
- Council certified that \$126,474.74 in local road improvement work was carried out under the *Programme d'aide à la voirie locale*.
- Council authorised an agreement with the Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi landfill site for 2020.

January 2020

- Cain Lamarre's proposal for 15 hours of general legal services was accepted.
- Council approved the 2020 salary adjustment for cost-of-living (2.2%) for both staff and elected officials.
- Council appointed members to the Toponymy, Cultural, Recreation and Environment committees.
- Council approved the following donations: \$250 to Le Train des mots (literacy); \$2,000 to Conservation des Vallons de la Serpentine (nature conservation); \$2,500 to Memphremagog Conservation Inc. and \$500 to JEVI (suicide prevention centre).
- Bylaw No. 19-473 establishing the property tax rate and fees for municipal services for 2020 was adopted.
- Council approved the purchase of a lot along Route 112 at the cost of \$5,000 for the purpose of creating a multi-purpose trail between the Chagnon-Shonyo parking lot and the entrance to Mt. Orford National Park.
- Council approved the lists of accounts paid (\$176,868.50) and accounts payable (\$311,899.70).
- Council adopted By-law No. 19-472 to ordain the maintenance by the Municipality of a private segment of Patterson road and to decree a sector tax to provide for expenses incurred.

February 2020

- The list of tax amounts in arrears subject to prescription was tabled, and a mandate to recover them was given to the firm Cain Lamarre.
- Council approved the lists of accounts paid (\$156,611.74) and accounts payable (157,507.74).
- A training course on electric vehicle safety was approved for 16 firefighters at the cost of \$5,728.
- Council expressed the Municipality's opposition to article 124 of Bill 49 respecting the Act Respecting Tourist Accommodation Establishments, which proposes to take away from municipalities the power to legislate certain types of tourist accommodation establishments on their territory, even though short-term rentals represent potential sources of nuisances and complaints and can negatively impact more sensitive zones.
- Council appointed members to the Environment Committee and adopted an amendment to the frame of reference.
- The Municipal Green Fund's investment policy was adopted.
- A contribution of \$3,375 was awarded to the Rucher Boltonnois to support its *J'adopte une ruche* program.
- Mrs. Suzanne Roy was appointed to the Cultural Committee.
- Council appointed members to the Heritage Committee and defined the Committee's mandate.
- A contract was awarded to Mrs. Blanche Paquette for the design of the Path of Children's Rights at Shappie Trough park, as well as for monitoring and supervising its implementation, at the cost of \$24,995 including taxes and all expenses.
- Council approved the filing of an application for a \$7,500 grant to the MRC for the construction of an outdoor stage on the Path of Children's Rights at Shappie Trough park.

Participatory Budgeting

The second edition of our Participatory Budgeting program will be getting under way shortly. This is your chance to propose, vote and thereby decide how the Municipality should spend up to \$25,000 on a project to benefit our community. Citizens who wish to submit a project must attend one of the information sessions, to be held at Town Hall on Wednesday, April 15th (7-9 p.m.) and Saturday, April 18th (10 a.m.-noon). Those who attended a session last year need not do so this year.

Important Telephone Numbers

Emergencies (ambulance, first responders, fire, police): **911**

Info-santé: **811**

Police Services: **819 843-3334**

Open Air Fires (permit required, at no cost): **819 843-0000**
Road Conditions: **819 820-5928**


Hospital: **819 843-2572**

Austin's newsletter is published four times a year. It is distributed by mail and may be consulted on the website. We are always happy to hear from you with comments and suggestions. To contact us:

21 Millington Road, Austin, Quebec J0B 1B0
Telephone: 819 843-2388 / Fax: 819 843-8211

Email: info@municipalite.austin.qc.ca

Website: www.municipalite.austin.qc.ca

 [/municipalite.austin/](https://www.facebook.com/municipalite.austin/)



Vraie de nature et de cœur



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

GRANDE NOUVELLE! Le 24 février dernier, nous avons finalement obtenu la subvention tant attendue d'un montant de 1 515 107 \$ pour la réhabilitation du tronçon du chemin North entre le chemin Hopps et la Route 112. Les travaux estimés à 2 308 975 \$ seront réalisés cette année. Comme quoi, tout vient à point à qui sait attendre!

Plusieurs dossiers sont en cours. L'Internet, par exemple, qui n'est pas un projet de la municipalité, mais d'une société indépendante, progresse. Pas aussi vite que nous le souhaitons tous, admettons-le, mais ni plus lentement que bien d'autres projets annoncés conjointement par les gouvernements du Québec et du Canada en décembre 2017.

Du côté de l'hébergement à court terme, le gouvernement du Québec a déposé en janvier dernier un projet de loi qui permettrait à tout propriétaire d'une « résidence principale » de louer sa maison pour de l'hébergement touristique de courte durée, peu importe le zonage et les usages identifiés par la municipalité. Bon nombre des municipalités du Québec ont protesté. Nos unions municipales sont à faire des revendications auprès du gouvernement. Nous attendons l'issue pour déterminer la suite des choses et harmoniser nos règlements avec la loi.

Le dossier de la municipalisation des chemins dans le Développement Quatre-Saisons avance. Les études terrain

par la firme d'ingénierie sont terminées et une rencontre du comité est prévue d'ici peu.

Le Québec tout entier a appris avec tristesse le décès de M. Roger Nicolet, le 18 janvier dernier à l'âge de 88 ans. Maire, préfet, président de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec (ancêtre de la FQM), M. Nicolet laisse derrière lui le souvenir d'un homme engagé dans le monde municipal et profondément attaché à sa communauté. C'est un privilège pour moi de poursuivre son travail et un honneur pour tous les citoyens d'Austin d'avoir pu compter sur une personne d'un tel calibre pour conduire la destinée de notre magnifique municipalité pendant 33 ans. Nos plus sincères sympathies à toute la famille.

Lisette Maillé
maire

PANDÉMIE DE COVID-19 : AUSTIN EN MODE PRÉVENTION

Le 13 mars, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois.

Afin de pouvoir contribuer à la lutte contre la pandémie du coronavirus, la municipalité annule tout rassemblement non essentiel (activités communautaires, culturelles, loisirs ou autres) à l'hôtel de ville, jusqu'à nouvel ordre.

La municipalité réitère l'importance de suivre les mesures d'hygiène recommandées par la santé publique du Québec. Ne paniquez pas, mais ne prenez pas les choses à la légère non plus!

- Lavez-vous souvent les mains avec du savon.
- Toussez ou éternuez dans votre coude.
- Maintenez une distance d'au moins 1 mètre des autres personnes.
- Évitez tout contact direct (poignées de main, bises et accolades).

Les personnes âgées de 70 ans et plus sont invitées à rester chez elles. (Soyez solidaire et veillez au bien-être de nos aînés!)

Les services aux citoyens sont maintenus comme à l'habitude. Cependant, nous demandons votre collaboration pour réduire les risques de propagation. Si vous avez besoin de services auprès du personnel, téléphonez au 819-843-2388 avant de vous rendre à l'hôtel de ville pour vérifier si votre demande peut être traitée à distance.

Pour tout renseignement additionnel, visitez le site Internet www.quebec.ca/coronavirus ou utilisez la ligne téléphonique 1-877-644-4545.

1^{er} trimestre 2020

Sommaire

Politique famille aînés.....	2
Vie communautaire	3-4
Culture et patrimoine.....	5-6
Science nature.....	7
Enviro-info	8-9
Échos administratifs.....	10-11-12
English Content (see reverse)	

Les dossiers concernant la politique de la famille et des aînés, la municipalité amie des enfants, les saines habitudes de vie et le développement communautaire relèvent de Renaud Payant-Hébert, agent de développement – vie communautaire. Pour tout complément d'information, appelez-le au 819-843-2388 ou écrivez-lui à r.payant@municipalite.austin.qc.ca.

Pour être Austinois à tout âge!

Parcours des droits de l'enfant

Le plein épanouissement des enfants constitue un des facteurs déterminants du bien-être de toute société. Les premières expériences de l'enfant exercent une influence considérable sur son futur développement, lequel détermine sa contribution à la société ou la charge qu'il représentera tout au long de sa vie.

Il y a déjà 30 ans que la *Convention relative aux droits de l'enfant* de l'ONU a vu le jour. Cette convention énonce les droits qui doivent être respectés pour que les enfants puissent développer tout leur potentiel, être à l'abri de la faim et du besoin, et être protégés de la négligence et des mauvais traitements. Voyant les nouvelles qui défraient trop souvent les manchettes ces temps-ci, on peut conclure qu'il reste beaucoup à faire...

Le Parcours des droits de l'enfant qui sera aménagé dans le parc Shappie Trough (dans le voisinage du lac Gilbert) nous a été inspiré par notre concitoyenne, M^{me} Sylvie Desroches, présidente de la Société pour un monde digne des enfants.

Cinq droits y seront mis en valeur : le droit de jouer, le droit à la protection, le droit à l'expression et à l'écoute, le droit d'apprendre et le droit à la différence, tous représentés de manière ludique et originale.

La conception du parcours est maintenant terminée. Modules de jeu, maisonnette, table ronde, amphithéâtre, sentier rustique, bancs, affichages... toutes les composantes seront aménagées en tenant compte des particularités du terrain et du milieu. Des aménagements spéciaux ont été prévus pour les personnes à mobilité réduite.

La coordination pour la réalisation des travaux a été confiée à Blanche Paquette, qui est maintenant travailleuse autonome. Ça promet d'être une très belle réalisation!

Groupe de soutien aux endeuillés

L'Envolée, équipe de bénévoles en soins palliatifs au CSSS Memphrémagog, et le Complexe funéraire Charron Lamoureux, proposent gratuitement aux adultes vivant un deuil la possibilité de participer à un groupe de soutien.

Une série de dix rencontres se déroulera le jeudi de 10 h à 12 h, du 26 mars au 28 mai 2020, au Complexe Charron Lamoureux situé au 1295, rue Sherbrooke à Magog.

Inscription : L'Envolée, 819-843-3381, boîte vocale 2462 ou Charron et Lamoureux, 819-769-8777

Camp d'été Les mouches à feu

Les camps d'été sont un atout dans le développement de l'enfant. Les études le prouvent, les aptitudes à créer de nouvelles amitiés, une croissance émotionnelle, une augmentation de l'autonomie et de la confiance en soi, une sensibilité à protéger l'environnement et l'envie de bouger font partie des bienfaits que l'enfant est susceptible de récolter lors d'un séjour en camp d'été. Il faut avant tout choisir le bon type de camp pour son enfant.

Un petit camp de proximité, multi-âge 5-12 ans, avec potager éducatif, mini-poulailler, cours de cuisine, de tennis, sorties culturelles et beaucoup de plein air... ça vous tenterait? C'est ce que le camp d'été des mouches à feu vous offre!

Histoire de rencontrer l'équipe d'animation et d'autres jeunes du camp, nous vous invitons à vous présenter en personne avec vos enfants pour les inscriptions : le samedi 9 mai entre 10 h et 12 h, au chalet des sports du parc municipal.

Des questions? Communiquez avec Karen Gaudreau par courriel à info@municipalite.austin.qc.ca ou par téléphone au 819-843-2388.

Vie communautaire

Pour rester au courant des activités communautaires qui se déroulent chez nous, consultez régulièrement le site Web de la municipalité, abonnez-vous à l'infolettre Actualités Austin ou suivez la page Facebook Municipalité d'Austin.

Bienvenue à Renaud Payant-Hébert

La municipalité est heureuse d'accueillir Renaud Payant-Hébert à titre d'agent de développement - vie communautaire. M. Payant-Hébert détient une maîtrise en études urbaines, un diplôme d'études supérieures spécialisées en planification territoriale et développement local ainsi qu'un baccalauréat en animation et recherches culturelles. Durant les dernières années, il a participé à développer de nombreux projets communautaires dans plusieurs quartiers montréalais. De retour en région, il souhaite participer au développement local de la communauté d'Austin.



Bottin des produits et services d'Austin

En 2013, la municipalité a créé un Bottin des produits et services offerts par ses citoyens. Le Bottin a une double mission : une commerciale qui contribue au développement de notre économie de proximité en encourageant l'achat local; et une communautaire qui vise, notamment, à favoriser l'entraide et à faire connaître nos artistes et artisans.

Depuis, nous avons mis le Bottin à jour régulièrement en incluant dans l'envoi du compte de taxes, de nouvelles pages à insérer dans la reliure.

Sept ans plus tard, nous sommes toujours engagés à produire le Bottin, car notre développement économique et communautaire reste au cœur de nos préoccupations. Cependant, nous nous interrogeons sur la forme qu'il devrait prendre.



Sondage

Nous vous invitons à répondre à quelques questions afin de déterminer si nous devons poursuivre l'impression et la distribution de mises à jour annuelles ou ne produire qu'une version électronique, qui pourrait être plus interactive. Merci de votre collaboration!

Vous pouvez remplir le sondage en ligne (municipalite.austin.qc.ca/municipalite/sondage-bottin) ou remplir celui qui a été inclus avec votre compte de taxes et nous le faire parvenir par la poste (avec votre paiement de taxes) ou en personne au 21, ch. Millington, Austin (Québec) J0B 1B0 ou par courriel à communications@municipalite.austin.qc.ca



Pour la Semaine de l'action bénévole 2020, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec désire montrer le côté chic du bénévolat.

Par chic, on entend l'élégance des bénévoles où leurs gestes sont empreints de courtoisie et de bonté. Chic dans le sens de généreux comme dans l'expression « Un chic type, une chic fille ». La Semaine de l'action bénévole est l'occasion de célébrer et de reconnaître nos bénévoles. Nous en profiterons pour le faire chiquement lors du coquetel annuel de reconnaissance qui aura lieu le vendredi 24 avril. Surveillez votre invitation!

Chaque don compte



HÉMA-QUÉBEC

Le célèbre joueur des Chiefs de Kansas City qui ont remporté la Super Bowl LIV, mais aussi médecin, Laurent Duvernay-Tardif a à cœur la santé d'autrui. Il n'est donc pas étonnant de le voir collaborer avec Héma-Québec, une association naturelle s'il en est une.

« C'est un honneur pour moi de collaborer avec Héma-Québec afin de sensibiliser chacun d'entre nous à l'importance de donner. Que ce soit du sang, plasma, lait maternel ou autres, il faut faire notre part pour aider ceux et celles dans le besoin », écrit-il sur Instagram, en légende d'une publicité sympathique d'Héma-Québec le mettant en vedette.

Comme lui, faites votre part. Participez à la prochaine clinique à Austin, le 7 mai prochain, de 14 h à 19 h, à l'hôtel de ville.

Certaines conditions (médicaments, voyage, vaccins) empêchent des personnes de donner du sang. Vérifiez-les avant de vous déplacer. <http://www.hema-quebec.qc.ca/index.fr.html>

Objectif : 50 donateurs.

Donnez du sang. Donnez la vie.

Des nouvelles de notre monde

Félicitations à Alexandre Cyr, diplômé du programme JD TECH. Gros BRAVO spécial pour s'être mérité le choix des instructeurs de l'étudiant qui s'est le plus démarqué.

Sympathies à la famille et amis de Firmin St-Pierre, décédé le 2 mars dernier, à l'âge de 90 ans.

Condoléances à la famille et aux amis de Colan Coates, décédé le 3 février dernier, à l'âge de 86 ans.

Plaisirs d'hiver en photos

C'est sous le thème « Redécouvrons les plaisirs sur glace » que le 15 février, plusieurs familles ont profité d'une excellente météo pour venir s'amuser au parc et se sucrer le bec!

Merci aux membres du comité des loisirs - Julie Bouffard, Isabelle et Rollande Couture, Audrey Cyr, André Lauriault, Lisette Maillé et Diane Martin - qui ont organisé des animations variées ainsi qu'aux membres de leur famille (Claude, Jérémy, Éric, William, Daniel) et autres bénévoles, dont Emmanuelle Morin et Alain Viscogliosi, qui ont apporté un soutien indispensable pour le déroulement des activités.

Un merci particulier à Guylaine Maillé et Brian Fancy qui ont donné gratuitement des tours de motoneige aux enfants.

Merci à nos partenaires et commanditaires : Rock Marcoux pour la tire d'érable, Marché Austin pour le forfait cinéma maison, Brûlerie Faro pour le café et le chocolat chaud et Café noir pour les beignes.



Défi Missisquoi

Nos amis de Bolton-Est nous invitent au 6^e défi annuel sur la rivière Missisquoi nord, le 16 mai prochain. Faites une descente de 15 km contre la montre ou pour le plaisir de pagayer! Suivi d'un souper méchoui au parc Terrio. Surveillez la publicité à <http://www.boltonest.ca/LoisirsVieCommunautaire/InscriptionDefiMissisquoi.aspx>

Vous aimeriez faire du théâtre?

Collaboration : Jean-Claude Duff

Faire semblant d'assassiner votre meilleur ami, jouer au détective, faire le bouffon... voici l'occasion parfaite de réaliser votre rêve de monter sur les planches!



Le comité culturel est à la recherche de personnes désirant faire partie d'une troupe de théâtre. Déjà plusieurs personnes sont intéressées. Grand ou petit rôle, accessoiriste ou costumier, metteur en scène ou concepteur de décors... c'est l'occasion rêvée.

Nous jouerons notre première pièce cet automne. Il s'agit d'une comédie d'une durée de 15 à 20 minutes que l'écrivaine renommée Micheline Duff est à écrire pour nous.

Cela vous intéresse? Écrivez à j-cduff@axion.ca ou appelez au 819-843-2131.

Exposition printanière

Le regroupement des artistes prépare une nouvelle exposition dans la salle communautaire. Sous le thème Exploration, comme le nom l'indique, l'exposition portera sur les explorations (pastel, collage, aquarelle, dessin au fusain) des artistes. Vernissage le 17 avril.

Concert Orford Musique

Les concerts offerts en collaboration d'Orford Musique reviennent cet été. Il s'agit de courts concerts tenus à l'extérieur en matinée qui peuvent être suivis par des pique-niques en famille.

Inscrivez les 27 juin, 1^{er} août et 15 août à votre agenda!



Austin Livres-service

Collaboration : Gaétane Lafontaine, gaetanel@yahoo.com

Notre bibliothèque en libre-service au sous-sol de la mairie reste appréciée! En 2019, les activités d'emprunt se sont poursuivies au même rythme qu'en 2018. Le nombre de personnes ayant emprunté des livres, CD ou DVD et le nombre de visites sont restés sensiblement les mêmes, bien que le nombre d'articles empruntés ait baissé légèrement.

Nos biblioboîtes gagnent sans cesse en popularité. D'ailleurs, nous prévoyons en installer une nouvelle au cours de l'année.

L'activité **Chaîne de lecteurs** se poursuit. Elle permet aux participants d'avoir accès à des livres récents et parfois, de découvrir des auteurs fascinants. Nous prenons en compte vos suggestions de lecture. Pour vous inscrire, écrivez-moi à l'adresse courriel indiquée en rubrique.

Les dons de livres entrent à pleines boîtes. Merci de votre générosité! Toutefois, comme nos rayonnages ont une capacité restreinte, nous ne pouvons conserver et réutiliser que des livres récents (moins de 20 ans), en bon état. Malgré que nous ayons tous des scrupules à jeter des livres, évitez de nous apporter des vieilles boîtes de livres et de revues qui ont pris l'humidité ou qui ont accueilli des souris et autres vermines!

Si vous êtes intéressé à nous donner un coup de main, une dizaine de fois par année, n'hésitez pas à m'écrire. Je serai heureuse de vous expliquer en quoi consiste la tâche.

Bonne lecture!

Soirées passion

Saisissez ces occasions de découvrir de nouvelles passions et de rencontrer d'autres passionnés!

Rendez-vous le vendredi à 19 h à la salle communautaire

17 avril Passion musique

The Sixties

Lucie Maurer et Jean-Claude Duff vous invitent à redécouvrir les grands succès des groupes qui ont marqué les années 60, années prolifiques de la musique et une époque charnière de notre mémoire collective.

Soirée cabaret. Apportez votre repas et vos boissons préférées!

22 mai Passion temporelle

Sommes-nous seuls?

Il y a autour de nous un univers gigantesque qui existe et évolue depuis 14 milliards d'années. Les humains en sont une partie infime et sont de tout nouveaux arrivants. Sommes-nous insignifiants ou sommes-nous « l'invention » la plus importante de l'univers? Sommes-nous seuls? Et sinon, qui et où sont les autres? Quel est le but de cet univers gigantesque? Qu'en adviendra-t-il? Y a-t-il d'autres univers?

Venez entendre un passionné de l'univers, M. Jean Paquette, PhD en chimie-physique de l'Université de Sherbrooke et ancien vice-président de l'Agence spatiale canadienne.



Shappie Trough – La source d'Onézime et Modeste Chaput

Collaboration : Serge Wagner, sergewagner@hotmail.com

Sur le chemin North, près de Millington, une petite source naturelle est une merveille de la nature. L'eau jaillit du sol et s'écoule sur quelques mètres, par gravité, jusqu'au chemin. Elle crée sur son court trajet un écosystème unique. Son débit faible, mais constant, fait que l'eau ne gèle pas. Au temps des chevaux, l'eau se déverse dans une grande auge creusée à même un billot, puis le trop-plein, dans le fossé. L'eau est considérée comme un bien collectif. Pendant la sécheresse de 1880, un citoyen rappelle : « [ici]... ceux qui ont l'eau la partagent avec ceux qui n'en ont pas ».

La source est située sur la terre de la famille Chaput, d'où l'appellation déformée *Chappy* ou *Shappie Trough* (où *Trough* signifie « auge »).

La ferme appartient à dame Onézime Grégoire-Chaput, car son époux, Modeste, est probablement insolvable. Arrivant de Richelieu en 1885 où Modeste a pratiqué divers métiers sans succès, ils rejoignent quelques pauvres familles canadiennes-françaises qui forment le noyau de la nouvelle mission catholique Saint-Luc-de-Millington.

La ferme est plusieurs fois hypothéquée. Pour survivre, en plus d'être fermier, Modeste se fait marchand, *meublier*, puis réparateur de roues de véhicules. En



Modeste Chaput (1844-1912)

1902, les Chaput quittent cette terre infertile et rejoignent des parents travaillant dans le textile à Magog. Plus tard, ils déménagent à Montmorency où d'autres parents travaillent aussi dans le textile. Modeste y meurt en 1912.

La ferme Chaput est morcelée. En 1951, le maire Peter Galvin l'acquiert et songe à y faire une coupe de bois. Quant à la source, après la disparition des chevaux, elle reste utilisée en raison de sa réputation. Une dame raconte qu'à la fin des promenades familiales en auto, son père s'y arrêtaient pour que tous s'y rafraîchissent.

Dans les années 1960, la source connaît un regain quand des fermes sont subdivisées en lots qui accueillent des villégiateurs. Plusieurs construisent des *camps d'été*; sans puits, ils s'approvisionnent en eau potable à *Shappy Trough*.

En 1982, à l'initiative du conseiller Reginald Dingman, la municipalité achète le lot de la succession du maire Galvin pour 3 500 \$ en vue de « garantir l'usage public » de la source et en fait une aire de pique-nique.

En 2003, la source est contaminée par des coliformes. La municipalité tente d'améliorer le captage et demande à Québec de défrayer une étude sur son traitement. Québec refuse, la municipalité désinfecte le puits à plusieurs reprises,

sans succès; la contamination persiste. En juillet 2004, la source est fermée et le puits est colmaté... mais la source se fraie un nouveau trajet tout à côté.



La source repousse les bordées de neige qui tentent de la recouvrir.

Pendant plus d'un siècle, la source des Chaput a enrichi et agrémenté la vie de ceux qui la fréquentaient. Shappie Trough fut un lieu de rencontre des anciens résidents et des nouveaux villégiateurs, particulièrement les fins de semaine. Plusieurs ont des anecdotes à son sujet, comme des Catholiques qui allaient y puiser l'eau de Pâques avant l'aube.

En raison de son caractère exceptionnel et du rôle communautaire qu'il a joué jusqu'à tout récemment, le lieu sera intégré au circuit patrimonial cette année et le petit écosystème qu'il renferme sera mis en valeur dans le cadre du parcours des droits de l'enfant.



Point de ravitaillement pour les attelages, la source correspondait aux stations d'essence ou recharges d'électricité de nos jours.

Remerciements : Grayson Westover¹, Michael Chaput, Reginald Dingman, Victor Dingman, Bryan Phaneuf, Jacques St-Pierre, Géraldine Bouchard, Louise Blain, Colette Maillé, Linda Beaudoin, Kathy Lachapelle, Paul Robitaille, Karen Gaudreau, Manon Fortin, Normand Desico, Régine Millaire, Maurice Langlois, Archéotec.

L'écureuil volant

Collaboration : Jean-Claude Duff

Un jour, alors que mon fils de cinq ans et moi prenions le thé sur la galerie, un obus nous passe près de la tête et va se nicher sur l'arbre à laquelle une mangeoire d'oiseaux est accrochée. Ce n'est rien de nouveau pour moi, mais mon fils, lui, s'exclame :

- C'est quoi, papa? J'ai peur.
- Ne t'inquiète pas, Jean-François. C'est juste un polatouche.
- Un quoi?
- Un écureuil volant. Il y a le petit polatouche et le grand polatouche. Celui-ci est un petit. Il n'y a pas de danger. Tiens la main de maman et regarde-moi faire.

Je m'approche très très lentement dans la pénombre du début de la soirée. Le polatouche me regarde, mais continue de manger. Rendu très près, j'avance mon bras et j'approche ma main tout doucement, puis je lui caresse le dos très délicatement. Il se laisse faire. Incroyable! Et sa fourrure est d'une douceur! J'ai refait cette expérience bien des fois - pas toujours avec succès, mais plusieurs fois quand même.

Le petit polatouche est un écureuil nocturne. Il possède deux membranes musculaires qui relient ses pattes avant aux pattes postérieures, lui permettant ainsi de planer d'arbre en arbre, ce qui donne l'impression qu'il vole.

Le petit polatouche trouve refuge dans les forêts de feuillus matures au couvert arborescent dense. Il construit son nid dans une cavité naturelle ou excavée par un pic-bois. Il s'alimente d'insectes, de noix et d'œufs selon les saisons. La quantité de nourriture que le polatouche réussit à emmagasiner pour passer l'hiver ainsi que les températures hivernales jouent un rôle important dans sa survie.

Le petit polatouche cache dans le sol les noix et les graines dont il se nourrit, contribuant ainsi à la dispersion de celles-ci et favorisant par le fait même la régénération de certaines essences, telles que les chênes.

Il a de nombreux prédateurs, dont le hibou, la couleuvre, le raton laveur, la belette, le vison d'Amérique, la martre d'Amérique, le pékan, le renard roux et le lynx roux. Mais le chat domestique est l'un de ses plus féroces prédateurs, constituant même un obstacle à la conservation de l'espèce.

Le petit polatouche est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable selon le gouvernement du Québec. La perte d'habitat au profit du développement et les interventions forestières qui modifient la structure des peuplements seraient les principales causes de la diminution des populations de polatouches.

Là où les cavités manquent, savez-vous que vous pourriez installer des nichoirs artificiels? Les polatouches les utiliseront volontiers! Et vous aurez alors la possibilité (lire la chance) de tenter mon expérience.

Source : Nature-Action Québec



Source : <http://pleinderessources.gouv.qc.ca/chronique/capsule/pleins-feux-sur-temps-des-fetes-225.html>

Illustration : Claude Thivierge



Photo : Jean-Claude Duff

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sujets qui sont traités dans nos pages Enviro-info, communiquez avec Alexandre Rose, inspecteur et chargé de projets en environnement, au 819-843-2388 ou a.rose@municipalite.austin.qc.ca.

Bienvenue à Alexandre Rose



La municipalité est heureuse d'accueillir M. Alexandre Rose à titre d'inspecteur et chargé de projets en environnement. M. Rose détient un baccalauréat en biologie ainsi qu'une maîtrise en gestion de l'environnement et écologie industrielle. Il a notamment été inspecteur en environnement pour la municipalité de Duhamel, biologiste pour le Rappel et technicien pour Environnement Canada.

Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre

La planification stratégique 2020-2030 comprend des actions visant à aider les citoyens à contribuer à la réduction des gaz à effet de serre. Voici quelques programmes résidentiels offerts par Transition énergétique Québec. Découvrez comment...

- viser l'efficacité énergétique
- diminuer votre facture d'énergie
- améliorer le confort de votre habitation



CHAUFFEZ VERT

Pour convertir votre système de chauffage à l'électricité

Profitez d'une aide financière dans le cadre de Chauffez vert pour remplacer vos systèmes à combustible fossile (système de chauffage et chauffe-eau) par des systèmes alimentés à l'électricité ou par d'autres énergies renouvelables.

*Aussi offert, Chauffez vert - Commerces, institutions et industries (CII).



NOVO CLIMAT

Pour une construction neuve écoénergétique

Novoclimat définit des exigences techniques à respecter lors de la construction d'une maison ou d'un bâtiment multi logement afin d'offrir une performance énergétique supérieure aux normes en vigueur.

Comprend la formation et la certification des entrepreneurs en construction et des spécialistes en ventilation, l'inspection des habitations lors de leur construction et l'homologation des habitations conformes.



RÉNO CLIMAT

Pour vos projets de rénovation

Rénoclimat vous guide dans vos travaux de rénovation résidentielle pour améliorer la performance énergétique de votre habitation.

Travaux admissibles :

- travaux d'isolation;
- travaux d'étanchéité;
- remplacement de portes et de fenêtres;
- installation ou remplacement de systèmes mécaniques (système de ventilation, chauffe-eau, thermopompe, système de chauffage et système géothermique).



ÉCONO LOGIS

Éconologis est un programme en efficacité énergétique destiné aux ménages à revenu modeste. S'adresse tant aux propriétaires qu'aux locataires. Offert d'octobre à mars seulement.

Services gratuits pour améliorer l'efficacité énergétique de votre domicile.

Volet 1 : Conseils personnalisés pour améliorer le confort de son habitation et mieux gérer sa consommation d'énergie.

- Les ménages admissibles au programme Éconologis peuvent aussi, sans devoir faire aucune autre démarche, bénéficier du remplacement de leur réfrigérateur s'ils répondent aux conditions requises. Ce service est offert en partenariat avec Hydro-Québec.

Volet 2 : Installation de thermostats électroniques, sous certaines conditions.

Vous trouverez tous les renseignements utiles concernant les programmes à <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/residentiel>

Distribution d'arbustes

Pour la 11^e année consécutive, la municipalité offre gratuitement des arbustes pour revégétaliser la bande riveraine.

Les citoyens qui souhaitent s'en procurer doivent soumettre un formulaire de commande, accompagné d'un plan de revégétalisation, d'ici le 11 mai à midi.

La distribution se fera sur deux jours : vendredi 22 mai de 13 h 30 à 16 h 30 et samedi 23 mai de 9 h à 12 h, à l'arrière de l'hôtel de ville.



Memphrémagog Conservation inc.

Distribution d'arbres du MCI

Dans le cadre du mois de l'arbre en mai, le Memphrémagog Conservation inc. (MCI) - en collaboration avec l'Association forestière du sud du Québec et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) - distribuera gratuitement des jeunes feuillus et conifères le samedi 16 mai de 9 h à 12 h, dans le stationnement du Marché Austin. Les quantités sont limitées. Premiers arrivés, premiers servis!

Corvée de nettoyage

Le 9 mai prochain aura lieu la grande corvée annuelle de nettoyage des fossés.

Le coordonnateur de la corvée, Réal Dextrateur du comité consultatif en environnement, aimerait bien que la corvée couvre l'ensemble du territoire de la municipalité. Il lance donc une invitation à toutes les associations pour fournir des bénévoles additionnels ainsi que des idées pour atteindre cet objectif.

En plus de louer les conteneurs, la municipalité fournit des sacs et des gants et offre des prix de présence, des collations et des rafraîchissements à tous les participants.

Réunissez vos équipes et faites la tournée dans votre secteur. Vous serez fiers des résultats!

Surveillez l'infolettre de mai pour obtenir tous les renseignements sur l'organisation logistique.

Inscrivez votre secteur auprès de Réal Dextrateur à redex819@gmail.com ou d'Alexandre Rose au 819-843-2388.

Gala des bons coups!

Le 25 février dernier avait lieu le Gala des bons coups de la MRC de Memphrémagog. Le gala mettait en lumière les initiatives locales en lien avec la gestion des matières résiduelles, l'environnement ou le développement durable réalisées au cours de l'année 2019, tant dans le secteur privé que public.



Photo : MRC de Memphrémagog

Cette année, l'Association des Propriétaires du Lac des Sittelles a été reconnue pour la création de sa Fondation LacS, qui a pour mission d'acquérir, de recevoir en donation et de gérer des terres non développées dans le bassin versant du lac des Sittelles, dans l'intérêt public. Bravo pour cette belle initiative!

Également lors du gala, la municipalité a été reconnue pour son règlement concernant la gestion des installations septiques, mis en œuvre en 2019. Ce règlement qui a pour but d'encadrer les installations septiques de plus de 35 ans est une initiative marquante pour la protection des eaux de baignade et de la nappe phréatique.

Collecte de vêtements

Récupex, une entreprise d'insertion sociale et de récupération de vêtements, tient sa 24^e édition de l'événement « L'Estrie met ses culottes! ».

Donnez une deuxième vie à vos vêtements et articles vestimentaires usagés (sacs à main, chaussures, ceintures, etc.).

Venez les déposer à l'hôtel de ville pendant les heures de bureau entre les 27 avril et 8 mai.

Tournée d'écosensibilisation

Pour la septième année consécutive, la municipalité embauchera des étudiants en environnement pour faire de la sensibilisation. Nous vous les annoncerons par infolettre d'ici peu.

Nous publions ici un sommaire des principales décisions prises par le conseil ces trois derniers mois. La version intégrale des procès-verbaux est accessible en ligne sur le site Web de la municipalité ou en version imprimée à l'hôtel de ville.

▲ En cas de divergence, c'est le procès-verbal qui a précedence.

Faits saillants des séances du conseil

Décembre 2019

- Autorisation de paiement du décompte n° 2 à Eurovia Québec Construction pour les travaux de pavage des chemins North-Millington au montant de 42 552,47 \$ et appropriation de 38 939,85 \$ de surplus accumulé pour comptabiliser la retenue payable en 2020.
- Approbation du budget de la Régie de police de Memphrémagog, dont la quote-part d'Austin se chiffre à 664 082 \$,
- Attestation de réalisation des travaux au montant de 126 474,74 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.
- Entente avec la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi pour l'enfouissement des déchets en 2020.

Janvier 2020

- Acceptation de l'offre de services du cabinet d'avocats Cain Lamarre pour 15 heures de consultation générale à un taux horaire avantageux.
- Confirmation de l'ajustement salarial de 2,2 % (correspondant à l'IPC) pour l'année 2020.
- Nomination des membres des comités communautaires (toponymie, culturel, loisirs), du comité des communications avec les citoyens et du comité consultatif en environnement.
- Octroi de contributions : à l'organisme d'alphabétisation le Train des mots (250 \$); à l'organisme de conservation des milieux naturels Conservation des Vallons de la Serpentine (2 000 \$); au Memphrémagog Conservation Inc. (2 500 \$) et au centre de prévention du suicide JEVI (500 \$).
- Adoption du règlement n° 19-473 fixant le taux de la taxe foncière et des tarifs et compensations pour services municipaux pour l'exercice financier 2020.
- Acquisition d'un lot longeant la Route 112 au coût de 5 000 \$, pour fin d'aménagement d'un sentier polyvalent reliant le stationnement du parc Chagnon-Shonyo à l'entrée du Parc national du Mont-Orford.
- Approbation des comptes payés (176 868,50 \$) et à payer (311 899,70 \$).
- Adoption du règlement n° 19-472 décrétant l'entretien par la municipalité du tronçon privé du chemin Patterson et une taxe de secteur pour pourvoir à la dépense.

Février 2020

- Dépôt de la liste des comptes de taxes en voie de prescription et octroi d'un mandat de recouvrement des taxes impayées au cabinet Cain Lamarre.
- Approbation des comptes payés (156 611,74 \$) et à payer (157 507,74 \$).
- Approbation d'une formation portant sur les interventions sur véhicules électriques pour seize pompiers, au coût de 5 728 \$.
- Opposition à l'article 124 du projet de loi 49 concernant la modification de la *Loi sur les établissements touristiques*, qui a pour effet, entre autres, de soustraire aux municipalités le pouvoir de régir certains types d'établissements d'hébergement touristique sur le territoire, alors que la location à court terme est un usage qui peut avoir des incidences dans certaines zones sensibles et générer des plaintes de voisinage et des problèmes de nuisances.
- Nomination des membres du comité consultatif en environnement et adoption d'une modification au cadre de référence.
- Adoption de la politique d'investissement du Fonds vert municipal.
- Octroi d'une contribution de 3 375 \$ au Rucher Boltannois en appui au programme J'adopte une ruche, lequel se déroule en partie sur le territoire de la municipalité.
- Nomination de Suzanne Roy au comité culturel d'Austin.
- Nomination des membres du comité du patrimoine et définition du mandat.
- Octroi d'un mandat à Blanche Paquette pour la conception, le suivi et la surveillance de l'aménagement du Parcours des droits de l'enfant au parc Shappie Trough, au montant de 24 995 \$, toutes taxes et dépenses incluses.
- Demande d'une aide financière de 7 500 \$ dans le cadre du programme de soutien financier aux initiatives culturelles pour la construction d'une scène extérieure sur le Parcours des droits de l'enfant au parc Shappie Trough.

Ça veut dire quoi 1793 sur les enseignes d'Austin?

On sait qu'Austin a été fondée en 1938, alors qu'est-ce que ce nombre? La population? Le nombre de chevreuils? Et bien, non, c'est bien une date.

Plus précisément, c'est l'année où Nicholas Austin s'est installé en permanence à la pointe Gibraltar. En effet, durant l'hiver 1793, il a vendu sa maison (à Middleton au New Hampshire) et a déménagé sa famille – son épouse Phebe et au moins quatre de ses sept enfants – dans le nouveau canton de Bolton, qui lui sera concédé à titre de Leader de ses 53 associés.

Vous voulez en savoir davantage sur Nicholas Austin et l'histoire de notre municipalité? Consultez nos dépliants et brochures historiques dans la section Histoire et patrimoine du site Internet.

Paiement de taxes

Modalités de paiement

Comptes de moins de 300 \$

Un seul versement : 30 mars

Comptes de 300 \$ et plus

Trois versements : 30 mars, 30 juin et 30 septembre

Modes de paiement

Internet, téléphone

ou en personne au comptoir ou au guichet automatique

Institutions participantes : CIBC, Desjardins, Banque Laurentienne, Banque de Montréal, Banque Nationale, Banque Royale, Banque Scotia, Banque TD.

Ne pas oublier d'utiliser le numéro de matricule de 18 chiffres indiqué sur le coupon détachable du compte de taxes comme numéro de référence demandé par l'institution financière.

Courrier postal

Chèque seulement (chèques postdatés acceptés)

Joindre le coupon détachable du compte de taxes à chacun des chèques pour assurer que le versement est bien crédité à votre compte.

En personne, à l'hôtel de ville

Carte débit (mode privilégié)

Chèque (mode privilégié)

Argent comptant

Les paiements par carte de crédit ne sont pas acceptés.

Versements en retard

Les versements en retard portent intérêt au taux de 15 % (règlement n° 15-420).

Pour les paiements par voie électronique, vous devez tenir compte des délais de traitement de votre institution financière. Par exemple, lorsque la date d'échéance tombe un jour férié ou un jour de fin de semaine, le paiement n'est traité que le jour ouvrable suivant. De fait, il est alors considéré comme étant en retard et des frais d'intérêts pourraient vous être facturés. Prévoyez faire votre versement le jour ouvrable précédent.

Attention aux dangers de la route

Malgré toute loi générale ou spéciale, aucune municipalité ne peut être tenue responsable du préjudice résultant d'un accident dont une personne est victime, sur les trottoirs, rues, chemins, voies piétonnières ou cyclables, en raison de la neige ou de la glace...

La municipalité n'est pas responsable du préjudice causé par la présence d'un objet sur la chaussée ou sur une voie piétonnière ou cyclable.

Elle n'est pas non plus responsable des dommages causés par l'état de la chaussée ou de la voie cyclable aux pneus ou au système de suspension d'un véhicule.

Extraits des articles 1127.1 et 1127.2 du Code municipal du Québec

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces exonérations n'ont pas pour objet de permettre à une municipalité négligente de se soustraire à ses responsabilités. Au contraire! À titre de propriétaire de ses rues et chemins, la municipalité a le devoir d'en faire un entretien prudent et diligent.

La loi prévoit d'ailleurs un recours lorsque le citoyen peut établir qu'un accident a été causé « par négligence ou faute de la municipalité, le tribunal devant tenir compte des conditions climatiques » (art. 1127.1). Autrement dit, si la municipalité néglige de baliser un énorme trou dans un délai raisonnable, bien qu'elle ait reçu plusieurs plaintes à cet égard, il se pourrait fort bien que le tribunal donne raison au citoyen.

En fait, parce que l'état d'un chemin ou l'importance d'un trou est de nature plutôt subjective, les exonérations ont pour but d'éviter que les municipalités ne soient aux prises constamment avec des réclamations et des mises en demeure plus ou moins farfelues.

La morale? Il faut se souvenir que les employés municipaux ne peuvent pas être partout à la fois - surtout en période de dégel et durant des pluies torrentielles! En conséquence, il est de la responsabilité de tous les automobilistes de garder l'œil ouvert et de circuler prudemment **en tout temps**.

Accès aux lacs publics

Espèces exotiques envahissantes, sécurité, qualité de l'eau, quiétude, savoir-vivre... les raisons de restreindre l'accès aux plans d'eau publics se font de plus en plus nombreuses.

Or, les lacs publics sont une richesse collective et le conseil souhaite y favoriser l'accès. Cette volonté est d'ailleurs inscrite dans la planification stratégique 2020-2030 à l'axe II : Dynamiser notre communauté et notre milieu de vie.

Lors de sa séance de mars, le conseil a donné un mandat à la Société de sauvetage du Québec pour l'évaluation de deux lieux de baignade qui sont actuellement utilisés au lac Orford et au lac Memphrémagog.

Les lieux de baignade sont encadrés par le *Règlement sur la sécurité dans les bains publics*, sous l'autorité de la Régie du bâtiment du Québec. Ce règlement impose des exigences sur les installations, les équipements et la surveillance.

Le conseil désire savoir si ces lieux sont propices à la baignade, à la nage en eau libre ou à la cohabitation des différentes activités, dont la pratique du canot, du kayak et de la planche à pagaie et, le cas échéant, quels aménagements permettraient l'accès en toute sécurité.

L'évaluation sera faite ce printemps. Le conseil avisera par la suite.

Y'a rien de simple!

L'hébergement à court terme

Comme vous le savez très certainement, le principal problème en ce qui concerne la location à court terme dans un lieu de villégiature comme le nôtre est la nuisance causée dans le voisinage (bruits, fêtes qui s'éternisent, non-respect des bonnes pratiques environnementales, etc.). La popularité des AirBnB a beaucoup amplifié le problème au fil des ans, à un point tel que la situation est devenue incontrôlable par les municipalités.

Actuellement, les municipalités peuvent restreindre, sans l'interdire complètement, l'hébergement touristique sur leur territoire en identifiant au plan d'urbanisme les zones où c'est permis. La location à court terme est actuellement permise dans deux zones sur le territoire de la municipalité d'Austin, mais il est possible que celles-ci soient revues.

Comme bien d'autres municipalités, nous nous apprêtons à encadrer la location à

court terme au moyen de permis plus contraignants, quand le gouvernement Legault a déposé en novembre dernier un projet de loi qui permettrait à tout propriétaire d'une « résidence principale » de louer sa maison pour de l'hébergement touristique de courte durée, peu importe le zonage et les usages identifiés par la municipalité. Ainsi, les municipalités perdraient le contrôle des usages et des zonages en matière d'hébergement touristique de courte durée sur leur territoire. Partout au Québec, des municipalités réclament que Québec recule sur cet aspect du projet de loi qui vient retirer l'outil le plus efficace à la disposition des municipalités pour assurer une cohabitation harmonieuse dans les différents quartiers et secteurs.

La municipalité d'Austin attend l'issue des négociations avec le gouvernement du Québec pour déterminer la suite des choses et harmoniser ses règlements avec la loi.

Calendrier

Jusqu'au 15 avril – Exposition
Un monde imaginaire, de Monique Denis

28 mars – Une heure pour la Terre!
Éteignez vos lumières entre 20 h 30 et 21 h 30

30 mars – Premier paiement de taxes

6 avril – Séance ordinaire du conseil municipal, hôtel de ville, 19 h

11 avril – Chasse aux cocos de Pâques, parc municipal, 14 h à 16 h
(Inscription à 13 h 30. Départ à 14 h pile!)

15 avril – Séance d'information Budget participatif, salle communautaire, 19 h à 21 h

17 avril – Vernissage de l'exposition Exploration III

17 avril – Soirée passion, salle communautaire, 19 h

18 avril – Séance d'information Budget participatif, salle du conseil 10 h à 12 h

18 avril – Card Party, East Bolton Cemetery Association, salle communautaire, 13 h

24 avril – Ouverture de la pêche et du quai Bryant

24 avril – Coquetel de reconnaissance des bénévoles, 17 h

26 avril – Séance d'information sur le règlement concernant la gestion des installations septiques, salle communautaire, 10 h à 12 h

27 avril au 8 mai – Collecte de vêtements, hôtel de ville, durant les heures de bureau

4 mai – Séance ordinaire du conseil municipal, hôtel de ville, 19 h

8 mai – Bingo, salle communautaire, 19 h

9 mai – Inscription au camp d'été, chalet des sports, 10 h à 12 h

9 mai – Corvée de nettoyage des fossés

16 mai – Distribution d'arbres gratuits par le MCI, Marché Austin, 9 h à 12 h

22 mai – Distribution d'arbustes, hôtel de ville, 13 h 30 à 16 h 30

22 mai – Soirée passion, salle communautaire, 19 h

23 mai – Distribution d'arbustes, hôtel de ville, 9 h à 12 h

29 mai – Journée de l'abeille

1^{er} juin – Séance ordinaire du conseil municipal, hôtel de ville, 19 h

Consultez le calendrier à jour sur le site Web www.municipalite.austin.qc.ca

Le budget participatif est de retour!

Notre tout premier budget participatif ayant été bien reçu l'an dernier, nous avons reconduit le processus cette année. À vous de proposer, de voter et donc de décider de projets que vous aimeriez voir se réaliser dans notre collectivité. L'enveloppe est de 25 000 \$.

Quatre grandes étapes :

Deux séances d'information auront lieu : le mercredi 15 avril de 19 h à 21 h et le samedi 18 avril de 10 h à 12 h à l'hôtel de ville. Les citoyens qui souhaitent présenter un projet devront obligatoirement avoir assisté à l'une ou l'autre des séances, sauf s'ils ont assisté à une séance l'année dernière.

Proposition de projets

Les citoyens proposent des projets qui leur tiennent à cœur.

Validation, analyse et bonification des projets

Un comité valide et analyse les projets, et les bonifie au besoin.

Vote

Les projets finalistes sont soumis au vote de la population.

Réalisation

Le projet gagnant est réalisé par la municipalité dans l'année qui suit.

Numéros de téléphone importants

Ambulance, premiers répondants, incendie, police : **911**

Info-santé : **811**

Services de police : **819 843-3334**

Permis de feu à ciel ouvert (obligatoire, sans frais) : **819 843-0000**

Réseau routier : **819 820-5928**


Centre des services sociaux de Memphrémagog : **819 843-2572**

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211

Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca

Site Internet : www.municipalite.austin.qc.ca

 /municipalite.austin/